

LUZINAY

Le centre communal d'action sociale et ses domaines d'intervention

Françoise Granjon



Le président du CCAS est Christophe Charles, maire, et le vice-président, Gérard Locatelli, premier adjoint. Photo Le DL/Françoise Granjon

Coup de projecteur en trois points sur le centre communal d'action sociale de Luzinay et ses actions.

Le centre communal d'action sociale de Luzinay anime une action de prévention et de développement social. Plusieurs manifestations sont mises en place au cours de l'année. La commission permanente se réunit tous les mardis pour préparer les événements, recevoir les personnes en difficulté, étudier les dossiers d'aide ponctuelle aux plus démunis. Coup de projecteur en trois points.

• Seniors

Un repas des aînés est organisé en début d'année, ouvert aux personnes de 66 ans et plus. Les Luzinaysards âgés de 80 ans et plus qui choisissent le repas ne pourront pas prétendre au colis de fin d'année 2025. Un goûter intercommunal avec les communes de Chuzelles, Seyssuel, Villette-de-Vienne et Serpaize a lieu au printemps pour les seniors. Un service de téléalarme est proposé aux aînés, avec un contrôle effectué mensuellement par les bénévoles

du centre communal d'action sociale auprès des inscrits. Chaque mois, les anniversaires des personnes de 90 ans et plus sont célébrés. Des fleurs sont offertes aux dames, des colis aux messieurs. En 2024, une vingtaine de personnes ont été concernées. Enfin, quatre bénévoles du CCAS passent régulièrement chez les personnes vulnérables pour un moment de convivialité et pour lutter contre l'isolement.

• **Enfants**

Un chèque-cadeau destiné à l'achat de produits d'hygiène et autres est remis aux parents pour la naissance d'un enfant. Un spectacle de Noël est offert à tous les écoliers du groupe scolaire Paul-Germain, avec la présence du Père Noël et un goûter pour tous.

• **Solidarité**

Afin d'aider les associations qui soutiennent toute l'année les plus démunis (Secours populaire, Emmaüs, Solidaire pour), une Fête de la solidarité est organisée par le centre communal d'action sociale. Ce dernier prend aussi en charge l'organisation de deux collectes de sang par an en lien avec l'Établissement français du sang. Enfin, pour promouvoir le cinéma en faveur du plus grand nombre et lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, une séance Ciné d'or est proposée les premiers mardis de chaque mois, au cinéma Amphi à Vienne. Un transport est organisé au départ de la place de la mairie, à la charge du CCAS.

Renseignements au 04 74 57 98 41.